



FOIRE

AUX GRENIERS

4,00 € le mètre linéaire

*Pour toute réservation avant le 24 avril 2023,
bénéficiez d'un prix préférentiel :
14 € les 5 mètres ou 20 € les 7 mètres*

LUNDI
1^{er}
MAI 2023

**RENSEIGNEMENTS :
CHRISTOPHE DELORY**

06 81 30 80 53

BULLETIN D'INSCRIPTION
à remettre dans la boîte aux lettres de
la Mairie de Gavrus avant le lundi 24 avril 2023
avec un chèque (à l'ordre du Comité de jumelage du
Val d'Odon) correspondant au montant dû.



BULLETIN D'INSCRIPTION

à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie de Gavrus avant le lundi 24 avril 2023
avec un chèque (à l'ordre du Comité de jumelage du Val d'Odon) correspondant au
montant dû ainsi que l'attestation/inscription ci-dessous dûment complétée
+ la photocopie recto-verso de la pièce d'identité
Après le 24 avril 2023, et en fonction des places disponibles, l'Attestation-Inscription
sera remplie sur place le 1^{er} mai 2023. Prévoir la photocopie de votre pièce d'identité.

**ATTESTATION - INSCRIPTION à la Foire aux Greniers de Gavrus
se déroulant le 1^{er} mai 2023**

Je soussigné(e),
NOM:
Prénom :
Né(e) le : à Département :
Adresse :
CP : Ville :
N° téléphone portable :
Adresse mail :
Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail

Titulaire de la pièce d'identité N° :
Délivrée le par
(photocopie recto/verso à joindre obligatoirement à ce bulletin)

Nombre et type de véhicule restant sur l'emplacement (compléter votre choix):
..... Voiture ou camionnette (5 mètres minimum par véhicule)
..... Voiture+ remorque ou camion (7 mètres minimum par véhicule)

Déclare sur l'honneur:

- Ne pas être commerçant (e)
- Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)
- Avoir pris connaissance et accepté le règlement intérieur disponible sur simple demande par mail ou sur place.

Nombre de mètres linéaires : x 4 € = €.	➔ TOTAL DU REGLEMENT : €
Nombre de forfait 5 Mètres x 14 € = €.	
Nombre de forfait 7 Mètres x 20 € = €.	

Fait à
le/...../.....

Signature